



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E104539

VALABLE JUSQU'AU 04/06/2026

ÉDITÉ LE

11/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 11/07/2013

Forme juridique : SARL

Capital : 6 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : 794 529 461 00020

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 10166086

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP H92339U1254000/002 144257/3

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP H92339U1254000/002 144257/3

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : BLACHE FERREYRE CONFORT HABITAT

Sigle : BFC HABITAT

275 RUE DE LA PLASTURGIE

26270 LORIOLE SUR DROME

Téléphone : 04 75 41 41 26

Fax :

Portable :

Site Internet : <http://www.bfchabitat.com>

E-mail : contact@bfchabitat.com

Responsabilité légale :

BLACHE CHRISTOPHER CO-GÉRANT / FERREYRE RÉMI CO-GÉRANT

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	05/06/2023
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	02/03/2022
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Plâtrier / Plaquiste)	02/03/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	16/06/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.